

Dossier Suivi par :
JEAN-MARIE MARIE-LUCE Laurie-Anne

Tél : 03.39.59.69.43

AMAROUCHE Nourdine

Tél : 03.39.59.69.13

Mèl : DR25-DEM@insee.fr



Commune de VALENTIGNEY
Place Emile Peugeot
25702 VALENTIGNEY

Besançon, le 16 décembre 2022
N°_2022_31614_DR25-SES25

Objet : Enquête Statistique sur les Ressources et Conditions de Vie des Ménages 20:

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de février à avril 2023 une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

L'enquête est réalisée au domicile des enquêtés auprès d'un échantillon de près de 22 000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains d'entre eux se situent dans votre commune.

Les ménages qui y habitent seront interrogés par madame MAGNIN F., enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de madame MAGNIN F. sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. À cet effet, l'Insee met à votre disposition un **kit de communication**. Son contenu est détaillé en pièce jointe.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressaient à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee, sur la page dédiée : <https://www.insee.fr/fr/information/4230346>.

Les gendarmeries et les préfetures sont également avisées.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma consid ration distingu e.

Le Directeur r gional



Bertrand KAUFFMANN

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enqu te est reconnue d'int r t g n ral et de qualit  statistique, en application de la loi n  51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en mati re de statistiques. Elle a obtenu le visa n  2023A039EC du Ministre de l' conomie, des finances et de la souverainet  industrielle et num rique, valable pour l'ann e 2023 – Arr t  en date du 24 octobre 2022.

Cette enqu te est obligatoire. En cas de d faut de r ponse, les personnes enqu t es peuvent  tre l'objet de l'amende pr vue   l'article 131-13 du code p nal.

Les r ponses   ce questionnaire sont prot g es par le secret statistique et destin es   l'Institut National de la Statistique et des  tudes  conomiques (Insee). Ces r ponses ainsi que les donn es obtenues par appariement seront conserv es pendant 5 ann es   compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enqu te. Elles seront archiv es au-del  de cette dur e.   tout moment, leur usage et leur acc s seront strictement contr l s et limit s   l' laboration de statistiques ou   des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le r glement g n ral 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des donn es (RGPD) ainsi que la loi n  78-17 du 6 janvier 1978 relative   l'informatique, aux fichiers et aux libert s s'appliquent   la pr sente enqu te. L'Institut National de la Statistique et des  tudes  conomiques (Insee) est seul destinataire des donn es d'identification (nom et coordonn es), ainsi que les Archives de France, conform ment aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conserv es par le service producteur pendant la dur e du panel, soit 4 ans.

Les personnes enqu t es peuvent exercer un droit d'acc s, de rectification ou de limitation de traitement pour les donn es les concernant pendant la p riode de conservation des donn es d'identification. Ces droits peuvent  tre exerc s aupr s de l'Insee, que vous pouvez contacter   l'adresse : contact-rgpd@insee.fr. Pour toute question relative au traitement de vos donn es, vous pouvez contacter le d l gu    la protection des donn es du Minist re de l' conomie, des finances et de la souverainet  industrielle et num rique   l'adresse suivante : le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr.

Vous pouvez  galement introduire une r clamation aupr s de la Cnil.

